



PROCHAINES ÉTAPES POUR L'INSTALLATION DE VOTRE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DE VOTRE PISCINE CREUSÉE

Félicitations pour votre achat! Éclairer une piscine est une mesure additionnelle de protection, un atout pour l'entretien en soirée et une façon d'illuminer vos soirées en famille ou entre amis.

AFIN DE PRÉVOIR UN RENDEZ-VOUS AVEC UN TECHNICIEN, ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE PISCINE SOIT REMPLIE D'EAU À SON MAXIMUM ET QUE LE TROTTOIR SOIT TERMINÉ.

Communiquez avec nous :

1-800-363-2396 / centredappel@lumi-o.com

**Merci
d'encourager un
produit québécois !**

Saviez-vous que
Lumi-O | InnovaPlas
est le seul fabricant
installateur au
Québec
depuis 1982?

AVANT LA VISITE DU TECHNICIEN

Vous devez **garder bien propre les caissons des lumières**. Retirez donc la terre, les feuilles mortes, les cailloux et toute accumulation d'eau possible. D'ailleurs, il est **fortement recommandé d'effectuer ce petit entretien à tous les ans** (voir au verso pour plus d'informations) !

MATÉRIEL RECOMMANDÉ :

Nous suggérons d'utiliser un aspirateur d'atelier sec et humide (tel que Shop-Vac, force 4 ou 6 HP).



Le technicien a comme tâche de **faire l'installation de votre système d'éclairage**. Il ne procédera pas à l'entretien pour vous. Si les caissons sont trop sales pour effectuer le travail et qu'il doit céder un nouveau rendez-vous avec vous, des **frais additionnels pourraient vous être facturés**.

Lorsque notre technicien aura complété l'installation du système d'éclairage, vous pourrez aussitôt en profiter, illuminer vos soirées et égayer votre cour !

Vous avez des questions ?
Consultez notre site internet www.lumi-o.com/FAQ
ou contactez par téléphone ou par courriel
1-800-363-2396 / centredappel@lumi-o.com



LES EXIGENCES POUR UNE GARANTIE VALIDE DE LA LUMIÈRE DEL

Pour que la garantie de votre lumière DEL soit valide, vous devez vous assurer de suivre les procédures d'hivernation (procédure A) et d'entretien des puits de lumière de la piscine creusée (procédure B).

PROCÉDURE A : HIVERNATION DES LUMIÈRES

- 1 **Ouvrez le couvercle rond** sur le trottoir *Pour piscine creusée seulement*;
- 2 **Desserrez les 3 vis papillons** autour de la lumière **(NE PAS LES ENLEVER)**;
- 3 **Tenez la lumière** et la **tournez** d'un quart de tour;
- 4 **Décrochez la lumière** de l'anneau et **sortez-la** sur le trottoir;
- 5 Suivez le fil jusqu'au « **Quick-Plug** » et **dévissez le boulon noir**;
- 6 **Séparez les fils** (mâle et femelle);
- 7 Le **fil femelle doit demeurer sur place** dans la boîte de jonction et il est recommandé de **mettre un corps gras** (exemple Vaseline) **pour éviter la corrosion**;
- 8 **Entreposez la lumière** dans un endroit sec et chauffé si possible.

PROCÉDURE B : ENTRETIEN DU CAISSON

Pour piscine creusée seulement

Bien que la lumière DEL soit étanche, elle n'est pas conçue pour tremper dans l'eau. Si c'est le cas et que l'eau s'infiltré à l'intérieur, la garantie s'annule et vous pourriez perdre des DEL jusqu'à ne plus avoir d'éclairage.

Pour qu'il n'y ait aucune accumulation d'eau dans les puits de lumière, assurez-vous de nettoyer le fond du caisson, où des trous permettent à l'eau de s'égoutter. Si ceux-ci sont bouchés par des résidus de sable, de terre ou de roches, l'eau pourrait atteindre la lumière et l'endommager, annulant ainsi la garantie.

MATÉRIEL RECOMMANDÉ :



Nous suggérons d'utiliser un aspirateur d'atelier sec et humide (tel que Shop-Vac, force 4 ou 6 HP).

GARANTIE

PISCINE CREUSÉE

- Lumière DEL : **3 ans** à partir de la date d'installation par un technicien Lumi-O
- Télécommande, transformateur et installation : **1 an**

PISCINE HORS TERRE

- Lumière DEL : **2 ans** à partir de la date d'installation par un technicien Lumi-O
- Télécommande, transformateur et installation : **1 an**

Vous avez des questions ?

Veillez nous contacter par téléphone ou par courriel

1-800-363-2396 / centredappel@lumi-o.com